



FICHE PROGRAMME

2024-2025

AVF - VOIRON "MDA"

MERCREDI DE 16H À 18H

MDA 2 place Stalingrad 38500 VOIRON

DATES	THÈMES	À APPORTER
9 octobre	"Ecorce automnale"	Découverte du support de l'année J'apporte une écorce d'épicéa ou d'un arbre de mon choix d'environ 20 cm de ht plus une dizaine de feuilles de platane, chêne...
13 novembre	"Toutes en beauté"	J'apporte le support et un paquet de disques démaquillants
11 décembre	"Noël C des vitamines"	Le support de l'année, 2 Clémentines et une guirlande lumineuse
8 janvier	"Sur les bords du Nil"	Le support de l'année
5 février	"Gondole exotique"	Le support de l'année
12 mars	"Jeux de noeuds"	Le support de l'année
9 avril	"Paniers exquis"	Le support de l'année et un pot de yaourt en verre
21 mai	"D I Y do it yourself"	Le support de l'année et un objet de récupération insolite
11 juin	"Aulx sculpturés"	Le support de l'année

MATÉRIEL À APPORTER : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1mx1m, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour transporter vos compositions

RESPONSABLE ADHÉSIONS AVF	Nicole Grelet	06 08 27 48 08	nicolegrelet@gmail.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Laure Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@gmail.com
ANIMATEURS	Alain Héry	06 62 60 93 18	animefloral38@oobien.com

TARIFS/PAR PERSONNE	MODALITÉS
ADHÉSION FLORISCOLA : 10 €	IMPORTANT : pour cette année un seul chèque à régler lors de l'inscription à Floriscola, comprenant l'adhésion, le support, et le 1er atelier SOIT UN MONTANT TOTAL DE 48€ (La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animateur)
SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 €	"Nouveau support" À régler lors du 1er atelier
PRIX UNITAIRE DE L'ATELIER : 33€	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque.
ADHÉSION AVF : 30 €	A régler dès la première inscription aux AVF à l'ordre des AVF
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola, à expédier à FLORISCOLA 27 Chemin de la Madeleine 38100 GRENOBLE	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.